



Bulletin municipal 2024



Sommaire

Éditorial	3
Bilan mi-mandat	4
A la Une	7
État-civil	9
Commissions	10
CCAS	18
Zoom sur...	19
Commémorations	22
En bref	24
Les associations en 2023	27
Vie associative	28
Dossier Élections européennes 2024	39
Quizz des oiseaux avec la LPO	40
Dossier plan d'adressage	41
Tribune libre	42
Infos pratiques	44

Madame la Maire et le Conseil Municipal remercient

- Les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin ;
- Les auteurs des photos et illustrations dont **Monsieur Cédric MASSON** pour sa très belle photo de notre chef-lieu et Pixabay ;
- Les annonceurs qui ont contribué à la publication du bulletin municipal.

Directrice de la publication : Madame la Maire - 1 place de l'Eglise - 74350 CUVAT

Impression : KALISTENE - PAE du Levray - 5 route de Nanfray - 74960 CRAN GEVRIER



Gilles vous accueille
Place de la bibliothèque
Le vendredi à compter de 18h00
Réservations au 06 43 10 51 97

Liste des pizzas sur
www.kmion-pizza.fr

Editorial du Maire



Chères Cuvetines, chers Cuvetins,

Voilà un peu plus de 3 ans que nous sommes en fonction. Ce bulletin est l'occasion de faire un bilan des actions menées depuis le début du mandat.

Lors de la réunion publique du 6 octobre dernier, nous avons évoqué les actions réalisées ainsi que les projets en cours et à venir. Pour les personnes n'ayant pu assister à cette réunion, vous trouverez dans les pages suivantes le document distribué à cette occasion qui reprend les points évoqués lors de cette rencontre.

La commune de Cuvat s'efforce d'aller de l'avant. Toute l'équipe municipale est au travail pour moderniser et rénover nos équipements, améliorer notre cadre de vie, favoriser la vie associative.

Nous avons besoin d'activités diverses sur notre commune. Cette édition vous présentera notamment le fruit de notre travail pour permettre l'installation d'agriculteurs sur Cuvat.

Ce projet de longue haleine, mené en collaboration avec l'Association Départementale de Développement et d'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR) de Haute-Savoie, a pour objectif de dynamiser notre territoire, vous fournir davantage de services, préserver la ruralité de notre commune et développer le patrimoine agricole cuvétin.

Je tiens à remercier particulièrement les élus de la commission développement durable et Madame Albe GIOVANNANGELI de l'ADDEAR pour l'élaboration de ce projet.

Je vous invite à participer activement à la vie de nos agriculteurs, de nos commerçants et de nos entreprises communales en privilégiant l'achat de produits locaux dans les commerces de proximité.

Je remercie les bénévoles et cuvétins engagés qui organisent et participent aux diverses associations communales.

Après le retour du loto en mars, une très belle édition de la fête du village en juin dernier et le traditionnel Téléthon, le comité des fêtes nous promet une fête au village mémorable en 2024 pour leur 30^{ème} anniversaire.

Nous avons également la chance d'avoir une Association des Parents d'Elèves très dynamique qui organise de nombreux événements pour petits et grands.

J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village.

Cette année fut aussi celle du retour du voyage pour nos aînés.

Les membres du CCAS, que je remercie, ont eu grand plaisir à organiser cette sortie dans le très beau village de Chanaz. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu participer, pour la première fois, à cette belle journée ensoleillée.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une très belle nouvelle année 2024 !

Julie MONTCOUQUIOL

Bilan mi-mandat

Le village

Rénover et valoriser le patrimoine

- Mise en place d'un périmètre d'étude pour maîtriser l'urbanisation du chef-lieu
- « Atelier échange » avec la population sur le chef-lieu
- Bilan énergétique de la Mairie et du presbytère
- Rénovation de l'éclairage public de l'église et mise en valeur du monument aux morts
- Rénovation de l'éclairage du chœur de l'église
- Changement des huisseries de la Salle Polyvalente
- Mise en place de badges sécurisés à la Salle Polyvalente

Sensibiliser et renforcer la sécurité routière

- Reprise du marquage des lignes médianes
- Création d'une portion de trottoir route des Caves
- Création de 2 nouvelles agglomérations « Les Lavorel » et « Les Caves » et extension de celle du chef-lieu
- Création d'un passage piéton route de Ferrières - chemin des Frassettes
- Sécurisation du cheminement piéton le long du presbytère
- Acquisition d'un radar pédagogique

- Acquisition de 2 figurines pédagogiques
- Mise en place de panneaux jaunes ECOLE réalisés avec les enfants et les enseignants
- Nouvelles séances pédagogiques proposées aux enfants de l'école : ADATEEP et Association de prévention routière

Développer la mobilité

- Rénovation du Chemin des Trébilles
- Changement de 2 abribus Chemin du bois Corbet et Route du Murgier (+ 2 en cours : Chef-lieu et Les Lavorel)
- Adhésion au schéma directeur des bornes de recharge électrique du SYANE afin d'installer 2 bornes au chef-lieu

Préserver l'environnement

- Plantation d'environ 150 arbres
- Etude d'une signalétique de sensibilisation à la faune, à la flore et à la règlementation dans la Mandallaz avec la Fédération de Chasse de Haute-Savoie
- Mise en place de panneaux de protection au point de collecte de déchets du cimetière
- Extension de la plage d'extinction de l'éclairage public

Le projet de la Route de Promery

Où en est-on ?

- Finalisation des acquisitions foncières sur la base d'une étude de 2013
- Travail sur le **schéma directeur cyclable de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**
 - Scénario proposé par le cabinet d'études pour stopper le flux traversant Route de Promery
- Semaine du Vélo durant 5 jours : simulation de l'aménagement
- Analyse du retour des habitants
 - L'étude se poursuit en lien avec un aménagement de sécurité routière **Route de Burgaz**. Celle-ci se fera avec les collectivités et acteurs publics concernés et en **concertation avec les riverains**.

Bilan mi-mandat

La Mairie

Améliorer les conditions de travail des agents

- Formation des agents
- Titularisation des agents du service périscolaire
- Création de fiches de postes et mise en place d'entretiens annuels

Faciliter le travail des agents

- Harmonisation et gestion par fonction des adresses courriels
- Classement des archives

Améliorer la qualité du service rendu

- Création de la commission Finances (suivi du compte administratif et du budget)
- Mise en place d'une procédure pour l'attribution des subventions communales

Sécuriser les données

- Mise en conformité de l'infrastructure de télécommunications
- Sécurisation des données informatiques
- Mise en place d'un outil de protection contre les intrusions informatiques

Projet de réhabilitation et d'agrandissement de la Mairie

Objectifs du projet

- Amélioration des conditions de travail des agents
- Amélioration des conditions d'accueil de la population et mise aux normes d'accessibilité
- Mise en conformité, réduction de la consommation d'énergie et, par conséquent, réalisation d'économies
- Création d'une salle du Conseil et des mariages permettant d'accueillir les futurs 19 élus de Cuvat et le public, ainsi que davantage de participants aux cérémonies
- Installation de toilettes publiques

1ère étape : Etude avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 74

Bilan fonctionnel des équipements existants :

- Désignation des surfaces utiles et leur utilisation

Définition des besoins :

- Réalisation d'un organigramme : définition fonctionnelle des espaces nécessaires

Scénario d'aménagement global :

- Schéma d'orientation d'aménagement de 2 scénarii alternatifs et sélection faite par le Conseil Municipal

Enveloppe financière : estimation sommaire des travaux en phase de programmation

2ème étape : Consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre avec le CAUE 74

- Définition du règlement de consultation et des pièces du marché
- Lancement de l'appel d'offres
- Réception des candidatures
- Réunion de la commission pour pré-sélection de 3 candidats
- Audition des candidats présélectionnés
- Sélection de l'équipe de Maîtrise d'œuvre

3ème étape (en cours) : Avant-projet sommaire (APS) et diagnostic du projet

- Déclinaison affinée du projet en concertation avec les agents
- Analyse des contraintes administratives, techniques, financières

Étapes à venir

- Avant-projet définitif (APD) : Déclinaison concrète du projet et estimation du coût prévisionnel des travaux
- Étude de projet définitif qui aboutit au dépôt du permis de construire
- Détail du projet et déclinaison en marchés de travaux auprès des entreprises
- Lancement de l'appel d'offres
- Etude d'exécution et de synthèse
- Phase chantier : direction de l'exécution
- Assistance aux opérations de réception

Bilan mi-mandat

La vie à Cuvat

Diversifier les services

- Développement de l'offre de foodtrucks
- Installation d'un défibrillateur
- Ouverture biannuelle de la plateforme pour le dépôt des déchets verts
- Ajout de points de tri et de cendriers au kiosque et mise à disposition gratuite de sacs à crottes en Mairie

Améliorer la vie des élèves et des familles

- Formations des agents du périscolaire
- Mise en place du Service Minimum d'Accueil lors des grèves
- Mise en place du repas à 1 euro
- Mise en place de deux services de cantine
- Modernisation et sécurisation de l'aire de jeux
- Création d'une cérémonie de passage en 6ème

Favoriser la vie du village

- Relance du voyage des aînés
- Installation d'agriculteurs avec l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural 74
- Matinée de l'environnement avec une association de protection de la nature

Soutenir les associations du village

- Accompagnement de la relance des activités enfants et adultes
- Don de matériel informatique à la bibliothèque

Mieux communiquer avec vous

- Mise en place de permanences d'élus
- Refonte du site internet
- Création d'une gazette pluriannuelle, d'une page FaceBook et d'un compte Instagram
- « Boîte à idées » et gazette dédiée aux réponses



GARAGE EXPERT
ALESINA

**Entretien
multimarques**



BOITIER ETHANOL
PARE-BRISE (Agréé assurances)
VENTE VÉHICULES IMPORT
sur www.garagealesina.fr

Devis et rendez-vous sur **ad.fr**



1833 Route des Diacquenods - 74370 ST MARTIN BELLEVUE - **04 50 46 89 80**

A la Une

Garance MEYER, skieuse alpine cuvette

Je m'appelle Garance Meyer et je suis native de Cuvat.

J'ai d'abord été à l'école primaire du village puis, j'ai intégré un sport étude sur Annecy, je suis ensuite allée au collège sur Thônes avant de terminer au lycée pôle France ski alpin basé sur Albertville.

Je suis en équipe de France groupe coupe d'Europe et mon club est celui de La Clusaz.

J'ai été plusieurs fois championne de France dans ma catégorie, et je fais encore toutes les disciplines (slalom, géant, super G et descente).



Je vais cette saison évoluer sur le circuit Coupe d'Europe et faire les Championnats du monde junior qui se dérouleront en France aux Gets, à Morzine, à Avoriaz et à Saint Jean d'Aulps fin janvier.

Mon objectif est de skier sur le circuit coupe du monde et de faire les jeux olympiques en 2026.

Garance MEYER

Recherche désespérément secrétaire de mairie !

Quelques 2 000 postes libres montrent une situation critique pour nombre de communes.

Aussi tendus et fébriles qu'un alsacien guettant le retour des cigognes, voilà dans quel état nous étions en ce 22ème jour du joli mois de mai 2023.

Aurions-nous, enfin, visé dans le mille ?

La porte s'ouvrit enfin mettant un terme à plus d'un an de démarches et de recherches, deux fois déçues.

Madame Lola PLENT, originaire du Sud-Est et ayant transité par le Sud-Ouest, nous rejoignait.

L'accueil de ses collègues a été à la hauteur lui facilitant grandement son intégration.

En hors d'œuvre, elle eut droit à ce que d'aucuns auraient considéré comme un plat de résistance : l'urbanisme. Ce fut un test grandeur nature qu'elle empoigna à bras le corps se plongeant dans les méandres du PLU et arrivant, rapidement, à lire entre les lignes.

Vous aurez, également, l'occasion de la solliciter, voire de la rencontrer, pour des démarches d'état-civil.

Nous lui souhaitons le meilleur.

A la Une

France ADOT

Notre **Association** pour le **Don d'Organes** et de **Tissus** humains est nationale avec une antenne dans une soixantaine de départements.

Son activité principale est l'information de la population sur le don d'organes et la nécessité de se positionner sur ce sujet.

Pour cela, elle accomplit de multiples actions auprès des publics les plus divers : scolaires, élèves infirmiers, municipalités ou grand public. Elle anime des stands sur des manifestations sportives, dans des grands magasins, lors de forums ou de salons.

Elle travaille en commun avec des associations et acteurs du secteur de la santé, mais aussi avec les équipes de coordination hospitalière (ce sont les personnels médicaux qui rencontrent les proches du défunt). Elle développe des partenariats avec les services d'urgence, les pompiers, le corps médical, les pharmaciens et les associations de donneurs de sang ; mais aussi avec les entreprises et leurs comités d'entreprise.

Pour se faire, une équipe d'une trentaine de personne (membres du Conseil d'Administration, témoins, bénévoles) est à votre disposition pour répondre à votre attente de renseignements sur ce qu'est le don d'organes, pourquoi il faut, avant d'**accepter de recevoir**, savoir **accepter de donner**, même s'il est difficile de faire ce choix.

Une enquête téléphonique diligentée par les élèves de l'IUT d'Annecy en 2020, auprès d'un panel de 4200 habitants du département, fait ressortir que 60% des hauts-savoyards ne connaissent pas la position de leurs proches en matière de don d'organes.

Au niveau national, le chiffre est sensiblement le même.

Sur 100 décès, pouvant permettre un don d'organes, il y a 50 prélèvements, 15 ne sont pas prélevés pour des raisons médicales ou juridiques et 35 en raison d'un refus.

38% de refus alors que 85% de la population est favorable au don d'organes et qu'il y a moins de 4% de personnes inscrites sur le registre des refus.

Ces 38% sont dus trop souvent à la méconnaissance par les proches de la position de leur défunt. Sachez que les proches ne mentent jamais, ils sont dans la douleur d'avoir perdu un être cher. La preuve en est, que bien souvent après avoir dit non, le lendemain ils rappellent l'hôpital en disant : « on a réfléchi, vous pouvez prélever », mais c'est trop tard.

C'est pourquoi, il est important de **prévenir vos proches de votre position afin que votre volonté soit respectée**.

En France, 27000 patients sont en attente de greffes et en 2022, 1095 d'entre eux sont décédés faute d'avoir reçu le greffon salvateur.

Il n'existe pas de registre des donneurs, le seul registre qui fait foi est celui des refus et contrairement à une idée reçue, les organes ne sont pas prélevés d'office. En l'absence écrite du refus (inscription sur le registre ou courrier manuscrit), le personnel médical est tenu de consulter les proches du défunt.

Informez vos proches de votre volonté afin que ceux-ci, le moment venu, prennent, à votre place, **la décision qui est la vôtre**.

Si nous arrivions à faire baisser le taux de refus à moins de 20%, comme c'est le cas en Espagne ou en Belgique, nous pourrions en France **éviter le décès de presque tous les malades en attente de greffe**.



France ADOT 74
don.organes.asso74@gmail.com
www.france-adot.org



État-civil 2023

17 NAISSANCES dont :

Liam BERTIN	12 janvier 2023
Nina, Denise FACCHIN	12 avril 2023
Lithany, Fallon, Tiphelle GUIMET ANTHOINE-MILHOMME	16 janvier 2023
Jeanne, Suzanne HOUBERDON	05 novembre 2023
Aaron, Hugo LACROIX	02 mai 2023
Léo, Gabin, Louis MORAND	05 mai 2023
Evan, Arno, Roméo ROCH BAUDRY	19 août 2023
Lhéo, Christian, N'cho GNANHOUAN	19 décembre 2023

4 MARIAGES dont :

Romuald, Adrien BLAIN et Carla, Marie PINHEL	29 juillet 2023
Ludovic SIMONNET et Amandine, Shannone, Mélissa ENAULT	04 novembre 2023

2 DÉCÈS :

Jean, Félix VINDRET	04 janvier 2023
Camillia, Gabrielle BAILLARD veuve de Henri COCHAUD	10 septembre 2023

La communication de l'état-civil n'est possible qu'avec l'accord des intéressés ou de leur famille.

NEIGE, VERGLAS : LES ÉQUIPEMENTS C'EST VOUS, LES ROUTES C'EST NOUS !

LE DÉPARTEMENT SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Du 15 novembre au 15 mars, près de **450 agents** du Département sont mobilisés **7j/7** de **3h à 22h** pour rendre les **3 000 km** de routes départementales praticables et vous informer grâce à **inforoute74.fr**.
La sécurité, c'est l'affaire de tous !



ROUTES

Commissions

Communication

La commission a poursuivi ses missions d'information au moyen des médias existants :

- Le site internet *www.cuvat.fr* : 332 abonnés à la newsletter ;
- La page Facebook *Mairie de Cuvat*: 543 abonnés ;
- Le compte Instagram *@_cuvat_* : 287 followers ;
- *La GAZETTE de Cuvat* : 2 numéros en 2023 (avril et septembre).

N'hésitez pas à nous faire savoir vos avis et propositions qui seront toujours les bienvenus via l'adresse suivante : contact@cuvat.fr



ARTISAN
VERTICAL

ARBORISTES
— GRIMPEURS

**TAILLE ET SOINS AUX ARBRES
ABATTAGES DÉLICATS
ROGNAGE DE SOUCHES
BROYAGE**

+33 (0)6 62 79 38 87
WWW.ARTISAN-VERTICAL.COM



Commissions

Développement durable, mobilités et sécurité routière

De nouvelles fermes à CUVAT

Suite à l'appel à projet lancé par la commune en janvier dernier pour l'installation de productions végétales, Bédie, Claire et Séverine ont été sélectionnées pour créer leurs fermes en plein cœur du village.

Accompagnées par l'ADDEAR de Haute-Savoie, association qui accompagne l'installation paysanne sur le département, toutes issues d'une reconversion professionnelle, elles souhaitent contribuer à l'émergence d'une agriculture capable de répondre aux attentes de la société tout en respectant les producteurs.

Des légumes, des petits fruits, des plantes, de la spiruline, il y en aura pour tous les goûts !

Couleurs et vitamines à la Ferme des P'tits Poiriers

- **Séverine, ou la 3M : D'abord Maîtresse, ensuite Maman, enfin Maraîchère !**

Passionnée depuis toujours par le végétal et le plaisir de transmettre, j'ai pendant 10 ans semé des lettres et des mots, des nombres et des formules, des règles et des idées. J'ai expliqué, rassuré, encouragé, puni aussi, consolé surtout.

Quand nos filles ont débarqué, et une allergie alimentaire avec, il nous a fallu tout cuisiner. Mais où trouver des produits de qualité, sains et locaux ? Pas derrière chez nous ni près de l'école, où les champs de céréales se paraient d'orange après le passage des pulvérisateurs.

Alors que dans les cours de récréés bétonnées les conditions de travail se dégradent, j'ai ressenti l'urgence de reconnecter nos jeunes à la nature, en plongeant moi-même les mains dans la terre et le monde agricole. Le projet était né, il y a 4 ans déjà !



- **Pourquoi Les P'tits Poiriers ?**

Passionnée par l'agroforesterie, je voudrais « semer des p'tits pois à l'ombre de poiriers », avec l'aide de mes 3 « Poirier » préférés : Julien, mon compagnon et depuis peu mari, impliqué dès le départ dans le projet, ainsi qu'Amélia et Lucile, impatientes de voir enfin la ferme éclore. Au fil du temps grandira donc un jardin de plantes pérennes associées aux cultures nourricières, histoire de créer un écosystème résilient et beau.

Qu'est-ce qui poussera bientôt ? Des légumes de saison, tout juste cueillis pour faire le plein de vitamines : tomates, radis, courgettes, salades, épinards, carottes, patates, melons, fraises... et bien d'autres choses encore. Mais toujours sans pesticides, pour la santé de tous, la nôtre et la vôtre aussi !

Les premiers légumes ? En avril 2024 j'espère, disponibles à la ferme au gré de vos besoins mais aussi en paniers. La création d'une AMAP est un projet riche en sens qu'on a hâte de construire avec vous...

Pour en savoir plus, écrivez-nous à lafermedesptitspoiriers@gmail.com

Commissions

Développement durable, mobilités et sécurité routière

Aux plantes paysannes - Des paillettes dans l'assiette !

Quant à moi, **Claire**, dans une autre vie éducatrice spécialisée, et aussi voyageuse, investie dans le secteur associatif, bougeant au rythme de la danse, l'escalade et le cirque, j'évolue en agriculture depuis plusieurs années à travers des saisons, des formations et des volontariats dans différents lieux.

Aujourd'hui créer **Aux Plantes Paysannes** au sein des fermes de Cuvat est un nouveau tournant, promesse de défis, d'aventures et de rencontres.

Paysanne dans le lien à la terre et à ce qui m'entoure, paysanne aussi dans mes convictions et ma volonté d'encourager et de partager une agriculture visant l'autonomie, l'entraide et la souveraineté alimentaire.

Je crée, pas à pas, un jardin de plantes aromatiques et médicinales, accompagnées de petits fruits dans quelques années. Certaines plantes de notre environnement sont en effet utilisées traditionnellement pour les maux du quotidien. Les plantes *arrivent* aussi en cuisine et notre alimentation, levier de notre santé : une pincée d'hysope, un sirop de sauge ananas, des boutons d'hémérocalle.

Egayer un plat par des saveurs naturelles, saines et sortant de l'ordinaire !



A mon image, je souhaite proposer une gamme à la fois éclectique, authentique et sans *chichis*. D'abord de quoi ravir les papilles : vinaigre aromatisé et de fruits, pickles...ainsi que des préparations aux plantes qui aident à garder la santé : alcoolatures, bâtons de guimauve pour soulager les dents des enfants.

Mes cultures s'étofferont au fil des années, laissant le temps aux plantes de s'enraciner en respectant le rythme des saisons. La cueillette complétera ma production. Ortie, reine des prés, frêne... La nature regorge de trésors accessibles pour soutenir notre corps à toute saison. Saviez-vous que l'aspirine a été inventée à partir de la reine des prés ? L'ortie est riche en vitamine C, fer et zinc !

Certifiée bio, je souhaite vendre aux particuliers, lors des marchés, en épicerie ainsi qu'à des restaurants où les saveurs des plantes seront mises en valeur.

Avec plaisir pour vous rencontrer autour d'une tisane lors d'un marché, d'une promenade ou d'un atelier dans quelques temps !

Pour en savoir plus, écrivez-moi à auxplantespaysannes@protonmail.com
Ou consulter ma page [Facebook Aux Plantes Paysannes](#)



Commissions

Développement durable, mobilités et sécurité routière

La ferme Bloomiz, de la spiruline ultra fraîche pour une forme olympique



Moi, c'est **Bédie** votre future spirulinière. Passionnée par les micro-organismes, que j'ai découverts lors de mes études en Biochimie, j'ai toujours été fascinée par leur capacité à s'adapter, à optimiser les ressources disponibles, à être résilients. Des valeurs qui me sont chères. J'ai travaillé 10 ans dans la production de biocarburants à partir de microalgues mais aujourd'hui j'aspire à servir un enjeu plus concret et de taille : produire une **Alimentation nutritive**, bonne pour notre **Santé**, et de façon **Écologique**.

La spiruline c'est une **microalgue** et c'est un très bon exemple de production nourricière durable. Elle est **résiliente** car elle existe depuis 3,5 Milliards d'années. En Afrique, elle permet de sauver des enfants de la malnutrition. D'après l'OMS, c'est « **le meilleur aliment pour l'humanité au 21e siècle** ». Elle peut être considérée comme un « super-aliment » pouvant combler des carences en fer, vitamines, ou protéines non essentielles.

De manière générale, elle peut **booster le système immunitaire** ou vous **booster tout simplement** car elle est considérée comme un anti-fatigue.

Avis aux sportifs et végétariens !

Et sa production est **écologique** car elle nécessite très peu d'eau et d'électricité, et n'utilise pas de pesticides.



C'est la raison pour laquelle je me suis lancée dans l'aventure de **Bloomiz, une Ferme de spiruline fraîche à Cuvat**.

J'y travaille de façon dévouée depuis plus de 2 ans et je m'appête à passer à la production au **Printemps 2024**. Je cultiverai la spiruline dans 300 m2 de bassins abrités par une serre. Je souhaite la vendre fraîche car c'est un gage de qualité et de production locale.

Avec plus de nutriments et une texture plus facile à cuisiner, ce sont, selon moi, de bonnes raisons de la tester ! Vous aurez la possibilité de venir visiter la ferme pour la déguster sur place, nature ou en smoothie, et d'en acheter si vous êtes convaincu.e.s.

Je prévois également de la commercialiser auprès des magasins de proximité, par le biais d'Internet, mais également de la proposer aux restaurateurs pour qu'ils vous préparent de délicieuses recettes.

N'hésitez pas à remplir ce questionnaire pour m'aider à définir une offre adaptée à vos besoins :

framaforms.org/de-la-spiruline-fraiche-a-cuvat-1652347584

En laissant votre adresse email à la fin, je pourrai vous tenir informés des nouvelles « fraîches » !



Commissions

Finances

Son rôle est d'élaborer le projet du budget de la commune.

Madame la Maire présente celui-ci, en détail, lors d'une séance de travail privée du conseil municipal, et recueille remarques et questions afin de le finaliser. Celle-ci a lieu environ un mois avant sa présentation au conseil municipal pour examen et vote.

Une fois adopté, la commission s'assure de la bonne mise en œuvre du budget et du suivi de la trésorerie.

Les documents budgétaires (budget, compte administratif, compte de gestion) sont consultables en mairie.

Fonctionnement

DÉPENSES

Libellé	Description	Montant
Charges à caractère général	Énergie, électricité, contrats de prestations, entretien	493 708 €
Charges de personnel et frais assimilés	Charges de personnels et cotisations diverses	400 446 €
Atténuations de produits	FNGIR et FPIC : reversement de fonds reçus	41 348 €
Virement à la section d'investissement	Virement à la section d'investissement	1 024 906 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements	12 855 €
Autres charges de gestion courante	Indemnités, subventions, charges de gestion courante, etc.	92 280 €
Charges financières	Intérêts emprunts et dettes	7 931 €
TOTAL		2 073 474 €

RECETTES

Libellé	Description	Montant
Résultat de fonctionnement reporté	Excédent antérieur reporté	2 056 138 €
Atténuation de charges	Remboursement personnel et autres charges sociales	3 240 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	Recette périscolaire, remboursement de frais par des tiers, etc.	191 626 €
Impôts et taxes	Impôts et taxes	414 733 €
Dotations et participations	Fonds frontaliers, dotations et compensations diverses, etc.	413 575 €
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles et autres produits	55 724 €
TOTAL		3 135 037 €

Investissement

DÉPENSES

Libellé	Description	Montant
Emprunts et dettes assimilés	Remboursement d'emprunt	43 066 €
Immobilisations incorporelles	Frais d'études, de documentation, etc.	94 539 €
Subventions d'équipement versées	Subventions d'équipement aux organismes publics	18 633 €
Immobilisations corporelles	Réseaux de voirie et d'électrification, matériels divers, etc.	594 898 €
Immobilisations en cours	Constructions (périscolaire, projet Mairie)	1 346 032 €
TOTAL		2 097 167 €

RECETTES

Libellé	Description	Montant
Solde d'exécution d'investissement reporté	Solde entre les recettes et les dépenses de l'investissement de l'exercice	147 868 €
Virement de la section de fonctionnement	Virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement	1 024 906 €
Produits des cessions d'immobilisations	Vente de terrains communaux	651 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre les sections	Amortissements	12 855 €
Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA, taxe d'aménagement	99 352 €
Subventions d'investissement	Subventions de l'État, du département, etc.	161 186 €
TOTAL		2 097 167 €

Commissions

Scolarité, jeunesse et solidarité intergénérationnelle

Services périscolaires

Nous avons accueilli pour cette rentrée scolaire 2023/2024 une nouvelle responsable périscolaire, Madame Cristina LHOMME-CHOULET, dans un contexte particulièrement difficile de recrutement des agents, rencontré par de nombreuses communes autour de nous. Nous remercions vivement les agents périscolaires qui, par leur investissement, ont permis le maintien des services périscolaires malgré tout.

Pour cette rentrée, une nouvelle grille tarifaire selon le quotient familial a été mise en place ainsi que le dispositif « *cantine à 1 euro* ».

Depuis le 1er avril 2019, l'État soutient la mise en place de tarifications sociales dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€. Une aide financière est accordée aux communes rurales de moins de 10 000 habitants, qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires. Le tarif social d'1€, permettant de recevoir l'aide de l'État de 3€, est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€.

Plusieurs familles de Cuvat bénéficient donc de ce dispositif et la nouvelle grille tarifaire permet une tarification personnalisée pour les services périscolaires adaptée aux revenus de chaque famille.

L'équipe périscolaire



*Manuela, Florence, Mathieu, Amina, Alexandra et Cristina.
Non présents sur la photo : Emmanuelle, Elisabeth, Lou, Flavie et Sandra.*

Commissions

Urbanisme, travaux et gestion du patrimoine



Depuis le 1er novembre 2021, un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'autorisation d'urbanisme depuis chez vous.

Un portail est mis en place pour faciliter le dépôt des dossiers ainsi que les échanges entre vous et la Mairie.

Comment ça marche ?



Le pétitionnaire se connecte à :
<https://sve.sirap.fr/#/074098>
pour remplir son dossier



Le dossier est transmis
automatiquement
à la mairie



Le service instructeur
traite le dossier



La Mairie délivre
l'arrêté d'accord
ou de refus



En cas d'accord,
les travaux peuvent
commencer

Les dépôts de demandes d'autorisation d'urbanisme en version numérique sont fortement recommandés.

Ont été déposés, au 31 décembre 2023 :

- 31 certificats d'urbanisme d'information ;
- 2 certificats d'urbanisme d'opération ;
- 79 déclarations préalables : 56 sans opposition, 6 avec opposition, 8 classées sans suite et 9 en cours d'instruction ;
- 14 permis de construire : 11 avis favorables, 1 classé sans suite et 2 en cours d'instruction ;
- 14 permis de construire modificatifs : 12 avis favorables 1 classé sans suite et 1 avis défavorable ;
- 1 transfert de permis de construire ;
- 3 permis d'aménager : 1 avis favorable et 2 en cours d'instruction.



- Hydrocurage réseaux eaux usées
et pluviales

- Fosse septique et bac à graisse

- Balayage de voirie

- Inspection vidéo des réseaux

- Test à l'air

Tél: 04 50 68 67 37 / Fax: 04 50 68 62 97
Email: decarrozassainissement@orange.fr

313 Route des chapelles - 74410 Saint Jorioz

Commissions

Vie associative, sportive et culturelle

Vie associative

Durant cette année 2023 riche en manifestations, les membres des Associations ont eu à cœur de mutualiser leurs ressources humaines et matérielles pour mener à bien leurs projets.

Une réunion regroupant les Présidentes et Présidents des Associations de la Commune s'est tenue au mois d'octobre 2023. Cette réunion a permis l'échange et le partage d'expériences entre les participants. Ce moment privilégié a également permis d'harmoniser les dates des manifestations 2024 ainsi que le planning d'occupation des espaces de la salle polyvalente.



Vie sportive

Après l'étude de plusieurs offres commerciales, les membres de la Commission ont pu sélectionner une entreprise qui procédera au remplacement du terrain multisports actuel qui ne répond plus aux normes de sécurité.

Par ailleurs, les membres de la Commission réfléchissent à une proposition d'équipements sportifs complémentaires. Afin de permettre d'orienter le choix sur celui qui sera le mieux adapté aux attentes du plus grand nombre.

Vous trouverez un questionnaire à retourner à la Mairie sous forme de flyer.

Vie culturelle

La mise à disposition par la Commune d'espaces dans les locaux de la salle polyvalente a permis à l'Association Cuvat CinéLivres, qui gère la bibliothèque municipale, de proposer des animations et des spectacles pour le plus grand plaisir des participants et des spectateurs.

Locations de la salle polyvalente

Durant l'année 2023, la salle polyvalente a été louée 12 fois à des particuliers pour des événements divers (anniversaires, mariages, etc.).

Plusieurs types de salles et de tarifs sont proposés en fonction de l'usage souhaité.

A noter qu'il est désormais possible, pour les habitants de la commune, de louer des tables pour permettre l'organisation de rassemblements privés.

Le règlement intérieur, la convention de mise à disposition, les tarifs ainsi qu'une fiche de demande de réservation sont consultables sur le site de la commune :

www.cuvat.fr/salle-polyvalente/

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Cette année la Mairie et le CCAS ont proposé aux aînés de Cuvat de participer à une sortie à la journée intitulée « Chanaz dans tous ses états ».

La visite du village de Chanaz en Savoie restera, sans nul doute, un beau souvenir pour nos aînés !

C'est sous un beau soleil d'Octobre que le groupe d'une cinquantaine de personnes a été accueilli pour une promenade en bateau électrique sur le canal de Savières reliant le Rhône au lac du Bourget. Le guide, très dynamique et plein d'humour, sut parfaitement captiver l'attention par ses explications.

Cette balade ayant aiguisé les appétits, une dégustation de vins de Savoie au caveau de la ferme du Bulle, située sur les hauteurs de Chanaz, était proposée, suivie d'un déjeuner bien copieux.

Le début d'après-midi se consacrait à quelques flâneries dans le village, le temps de se poser pour prendre un café sur une des terrasses ombragées.

La dernière découverte de la journée était prévue à la cuivrierie du Bugey à Lavours.

L'artisan, homme de passion, sut faire passer son message quant à la fabrication de ses produits : traditions des savoir-faire, évolution pour plus de modernité et surtout importance des valeurs éducatives transmises par les parents.

Après une photographie de groupe, immortalisant l'instant, le groupe reprenait la route à travers la campagne pour un retour sur Cuvat avec une arrivée vers 18h30. On ne manqua pas d'apprécier pendant le trajet, chants, histoires et poèmes joliment interprétés par Monique et Guy BIOLLAY.

Inutile de préciser que l'organisation et le programme de cette belle journée furent très appréciés par l'ensemble des personnes.

Le CCAS et la mairie mettent tout en œuvre pour apporter encore des améliorations sur les prochaines éditions. L'alternance un an sur deux d'une sortie en journée à l'extérieur et d'un déjeuner avec animation à Cuvat semble être plébiscité, ce qui permettrait ainsi de convenir au plus grand nombre.



Zoom sur...

France Nature Environnement

Depuis 1974, France Nature Environnement Haute-Savoie défend et sauvegarde la nature et l'environnement de notre département.

Nous agissons selon 4 axes :

- **COMPRENDRE**, en réalisant et en s'appuyant sur des études scientifiques et techniques ;
- **CONVAINCRE** par l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- **MOBILISER** localement et à l'échelle de département pour agir sur de nombreuses thématiques ;
- **DEFENDRE** l'environnement en déployant tous les outils de la démocratie, et parfois en portant notre action en justice.

FNE 74 est aussi LA fédération des associations environnementales de Haute-Savoie, avec pas moins d'une cinquantaine d'associations membres, représentant plus de 30 000 adhérents ! Ces associations nous rejoignent pour soutenir notre action à l'échelle départementale, mais également pour porter des projets communs. Nous sommes nous-mêmes affiliés à FNE Auvergne Rhône-Alpes qui est membre de FNE national.

L'association, basée à Pringy, compte 14 salariés répartis en pôles :

- **Pôle vie associative & lien fédéral** où l'objectif est d'accompagner les personnes et associations désireuses de s'investir ;
- **Pôle veille & expertise** rassemble les experts naturalistes chargés des suivis et études scientifiques ;
- **Pôle d'éducation à l'environnement** où les éducateurs interviennent auprès de divers publics sur un large panel de thématiques naturalistes et écocitoyennes ;
- **Pôle juridique** assure une veille environnementale et le respect du droit à l'environnement.

Comme toutes associations, FNE 74 est pilotée par des bénévoles, élus chaque année lors de l'assemblée générale. Le conseil d'administration se réunit tous les deux mois et définit les orientations des actions à mener.

Parmi les combats majeurs de FNE 74, nous pouvons retenir : la défense de sites majeurs tels que Carlaveyron, le Salève, la campagne pour la création d'un parc national du Mont Blanc, la lutte contre les décharges sauvages et le remblaiement des zones humides, les campagnes pédagogiques pour le tri des déchets, de découverte de l'Arve et du Chéran, une action de longue haleine, concertée avec un ensemble de partenaires, pour obtenir le respect du milieu naturel dans un département en forte croissance démographique.

A **Cuvat**, Anne-Camille, éducatrice à l'environnement, est intervenue lors de la **matinée de l'environnement** le 16 septembre, auprès de vos enfants. Après un conte pour les tous petits, nous avons découvert les cycles de vie des amphibiens au fil des saisons, pour terminer avec un jeu dédié à la découverte de la migration des amphibiens.

Si vous avez envie de découvrir et aider notre association, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet, et à adhérer.



FNE Haute-Savoie - haute-savoie@fne-aura.org
Plus d'informations : www.fne-aura.org/haute-savoie/



Zoom sur...

Fermeture du réseau télécom cuivre

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner. Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et être remplacé par la fibre optique.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés. Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune.

Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.



Le réseau cuivre sera définitivement fermé à CUVAT en 2027

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet aura lieu au plus tard en **janvier 2027** sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes actuellement connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné que vous soyez un particulier, une association, un professionnel ou une entreprise.

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard en **janvier 2027**, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre.

Informations complémentaires

www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/
www.economie.gouv.fr/treshautdebit/particuliers



Téléphonie, internet, mobile et fixe,
postal, distribution de la presse

J'ALERTE L'ARCEP

Pour accéder à des conseils adaptés
et contribuer à l'amélioration des réseaux



Zoom sur...

« J'ALERTE L'ARCEP »

JE POSTE UNE ALERTE
SUR LA PLATEFORME,
QUE SE PASSE-T-IL ?



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse



La plateforme n'a pas pour objectif de résoudre les problématiques individuelles mais de permettre à chaque utilisateur d'être un acteur de la régulation en permettant au régulateur d'identifier, par exemple, des signaux faibles ou des pics d'alerte et d'y apporter des réponses systémiques.

POUR MOI

POUR L'ARCEP



En fin d'enregistrement de mon alerte, la plateforme me suggère les voies de recours disponibles en fonction de mon problème. Les équipes de l'Arcep mettent régulièrement à jour ces informations pour répondre au mieux à la diversité des sujets, et tenir compte des retours d'expérience des utilisateurs de « J'alerte l'Arcep ».

1



QUE DEVIENT MON ALERTE ?

Au sein de l'unité « Régulation par la donnée », sous la supervision d'un chef d'unité et d'un chargé de mission, votre alerte passe entre les mains de 3 personnes dédiées, qui suivent en continu l'arrivée des alertes, et s'assurent de la bonne classification des dysfonctionnements au sein de notre outil de suivi Dactari.

2



QUI LIT MON ALERTE ?

Grâce à cet outil, les 180 agents de l'Arcep sont informés en temps réel des alertes qui les concernent. 100% des alertes sont lues. Merci pour votre geste citoyen, votre alerte est une information précieuse pour la régulation !

Pourquoi je ne reçois pas de réponse individuelle à mon alerte ?

L'Arcep n'est pas en capacité d'apporter une réponse individuelle aux alertes, et n'en a pas fait l'objectif de sa plateforme « J'alerte l'Arcep ». Mais elle publie chaque année un bilan annuel des alertes reçues, de leurs enseignements et des actions menées. Le rapport annuel de l'Arcep reprend également ces informations.



3



QUE FAIT L'ARCEP ?

Quand un pic d'alertes est détecté sur un même dysfonctionnement, l'action de l'Arcep s'adapte à chaque cas et peut prendre différentes formes :

QUE PERMET MON ALERTE POUR LA RÉGULATION ?

Analyse des volumes et leur évolution dans le temps, des signaux faibles, sur-représentation d'un opérateur ou d'un sujet... Votre alerte, avec celles des autres utilisateurs, donne à l'Arcep une vision en temps réel de l'état du marché et des principaux dysfonctionnements rencontrés.



Contactez l'opérateur pour s'assurer qu'il ait lui-même détecté le dysfonctionnement et qu'il y apporte une solution rapide : **vos alertes évitent qu'un dysfonctionnement s'installe dans la durée.**



Modifier le cadre réglementaire, ou le préciser pour l'adapter aux situations concrètes : **vos alertes contribuent à l'évolution de la régulation au plus près du quotidien des utilisateurs.**



Dans quelques cas, ouvrir une procédure à l'encontre d'un opérateur : **vos alertes viennent alimenter les indices permettant de qualifier le problème.**



Commémorations

Madame la Maire a présidé, comme chaque année, la commémoration du 11 Novembre. La lecture d'un discours de la Ministre des Armées, un dépôt de gerbe nous aura permis d'honorer la mémoire des jeunes de Cuvat décédés lors des guerres du XXème siècle.

Ce bulletin nous permet aussi de faire revivre la mémoire militaire de chacun d'eux, l'année dernière nous avons mis à l'honneur CHARRIERE François et BERHET Marius. Cette année nous évoquerons le parcours militaire de deux autres Cuvetins décédés lors de la Grande Guerre.

LAVOREL François

François est né le 10 Janvier 1887.

Incorporé à Annecy au 230ème Régiment d'Infanterie, François a disparu près de Lunéville sur le territoire d'un village nommé Leintrey, le 22 Juin 1915. Je connais la région pour avoir recherché la tombe d'un grand-père décédé à Vého, village contigu à celui de Leintrey. François et lui appartenaient d'ailleurs au même régiment savoyard et sont tombés le même jour.

Cette bataille fut terrible.

A Leintrey, Vého et Reillon, villages à peine plus étendus que Cuvat, les tombes des soldats français et allemands sont réparties dans pas moins de 4 cimetières. Une fosse commune regroupe les restes de 3000 soldats inconnus. En effet, le front était mouvant : chaque armée avançait puis reculait au fil des jours et les défunts étaient enterrés sommairement avant le retour de l'ennemi.

La bataille porte le nom de « Combat des Bras de Chemises ». La chaleur de cet été était intense et les soldats combattaient sans capotes ni vareuses, manches de chemise retroussées.

Une stèle commémorative, payée par les rescapés, se trouve sur un des nombreux chemins de randonnées qui passe par différents lieux autour de ces villages. L'explosion de mines souterraines pour détruire les tranchées a parsemé le terrain d'énormes cratères. A la croisée des chemins, des croix indiquent que nos soldats ont trouvé la mort à cet endroit. L'une d'elle porte probablement le nom de François.

De Leintrey, on aperçoit distinctement la crête des Vosges. En la voyant, François LAVOREL a certainement pensé à son maître d'école de son village où il avait appris que le but des petits Français était la reconquête de la « Ligne Bleue des Vosges », symbole de l'Alsace-Lorraine, et qui était devenu un symbole pour chaque soldat ainsi que l'objectif militaire de son régiment. François est mort à l'âge de 28 ans pour que notre pays conserve sa souveraineté. Gardons-lui une place dans notre mémoire.

Henri MASSON



Sources :

gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62351665.texteImage
www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/leintrey-les-entonnoirs
www.blamont.info/textes421.html

Commémorations

BUFFARD Joseph

Joseph est né le 25 août 1882, fils d'Antoine BUFFARD et de Lucrece LAVOREL. Il est agriculteur.

Atteint de surdité, le conseil de révision l'avait affecté comme réserviste, poste confirmé lors de sa mobilisation.

Les terribles combats de 1914 sacrifient beaucoup d'hommes. Joseph intègre alors, le 1er octobre 1916, un régiment de soutien, le 14ème Escadron du Train. Il sera trainglot (en argot militaire, conducteur de train) et participera à des convois hippomobiles. Le poste nécessite des qualités spécifiques : persévérance et débrouillardise.

Cet escadron comptait 3 compagnies en temps de paix. Les besoins logistiques de la guerre imposeront à l'Armée de porter les effectifs à 50 compagnies. Pour approvisionner les lignes, le régiment utilisera 35 000 chevaux et mulets. L'escadron n'a pas de stationnement définitif. Au contraire, les compagnies sont réparties sur tout le front, même en Italie, selon la dureté des combats et des besoins en ravitaillement. Il est donc difficile de situer Joseph dans le mouvement perpétuel du Régiment.

Pour cet hommage, nous avons choisi d'évoquer le travail de ces soldats par la description d'une journée type d'un trainglot que nous nommerons Joseph en mémoire de Joseph BUFFARD.

L'objectif fixé était simple. Apporter aux premières lignes le nécessaire pour conserver intact le moral des combattants. Avec ses chevaux et son chariot, Joseph convoyait de l'eau, du vin, du pain fabriqué dans des boulangeries de fortune, des rations alimentaires frugales, mais aussi des grenades, des munitions pour les fusils et des rouleaux de fils barbelés.

Le transport s'effectuait de nuit pour éviter les tirs de l'ennemi sur des terrains à découvert, sur des chemins labourés par les obus et barrés par des troncs d'arbres qu'il fallait couper à la hache ou à la scie. Guider les chevaux et préserver le chargement nécessitait une habileté particulière, beaucoup de courage et d'abnégation.

Quelles étaient les pensées de Joseph pendant ces périlleux voyages de nuit ? Peut-être se souvenait-il de sa petite enfance en hiver, quand on lui demandait d'apporter un repas chaud au père qui coupait du bois pour l'hiver suivant.

Après la traversée des champs et sous-bois enneigés, il arrivait dans la clairière où son père l'accueillait avec un tonitruant et invariable « Aaaaah ! voilà la soupe ». Il savait que les poilus des tranchées l'attendaient avec la même impatience chaleureuse. Ces jeunes soldats connaissaient le danger affronté et les efforts consentis par Joseph pour arriver jusqu'à eux. Le retour était encore plus compliqué car il fallait rapatrier les malades, les blessés et les morts. Chaque ornière arrachait à ces survivants une bordée de jurons. Il devait prendre soin d'eux mais aussi de son attelage de chevaux, sans lequel il n'était rien.

Que pesait sa propre survie dans cet incroyable chaos des lignes de front, quand la guerre fauchait les arbres et les hommes indifféremment ?

Il devait simplement s'assurer des nombreuses vies qu'il pouvait sauver. Arrivé au cantonnement, il devait aider les brancardiers, préparer le chargement du soir, panser les chevaux, manger et tenter de dormir entre deux salves d'artillerie. La nuit tombée, il repartait en espérant la pleine lune pour le guider le long des chemins et en espérant une nuit sombre à l'approche des tranchées, à portée des tirs ennemis.

Un matin, le médecin qui observait le retour des malades, lui diagnostiqua une maladie contagieuse. Il fut rapatrié, sans précision de date, dans l'hôpital complémentaire 45 à Lyon où il apprit l'armistice du 11 novembre 1918 et la victoire à laquelle il s'honorait d'avoir participé.

Trop faible, il devait décéder le 9 décembre 1918 d'un œdème pulmonaire dû probablement à l'épidémie de grippe qui commençait à sévir.

Henri MASSON

En bref

Entretien des plantations et des bords de voies

Concernant les plantations

Conformément à l'article 64 de l'arrêté du 30 mars 1967 et ainsi qu'aux articles 53 et suivants du décret du 14 mars 1964— Article 671 du code civil.

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur, à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

Cette distance est calculée en limite de voie publique (toutes dépendances comprises).

Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Concernant la gestion des eaux pluviales

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité, sur les trottoirs ou bords de voies jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux fluviales.



**TERRASSEMENT • TRAVAUX PUBLICS
V.R.D. • AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

06 32 57 42 27
thomascaruso@hotmail.fr



En bref

Ma Sécurité : un nouveau site dédié à la sécurité des citoyens

« *La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches* », tel est le slogan du nouveau site **Ma Sécurité**.

Né de la convergence de la gendarmerie et de la police nationales, il devient le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure.

La gendarmerie et le site moncommissariat.fr sont désormais regroupés sur un site unique : **masecurite.gouv.fr**. Vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Depuis mars 2022, l'application **Ma Sécurité** est disponible sur tablettes et smartphones proposait déjà un certain nombre de services aux usagers.

Le nouveau site **Ma Sécurité** élargit les services de l'application.

Démarches en ligne

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes ;
- Signaler un trafic de stupéfiants (Stup) ;
- Signaler un rodéo ;
- Pré-plainte en ligne ;
- Plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE) ;
- Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos) ;
- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) ;
- Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
- Stop-djihadisme.

Informations complémentaires

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16300



En bref



Création ou reprise d'entreprise, 14 de nos **partenaires-experts** prennent le micro pour te parler des **étapes clefs** avant de te lancer !

Ils partagent conseils, astuces et bourdes à éviter lors de l'élaboration de l'incontournable **Business Plan**.

Tu as un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Alors à tes écouteurs !

Les 7 épisodes de ce podcast te donneront un avant-goût des ateliers « **Bâtir son projet** » du parcours « **Réussir sa création** » que nos partenaires-experts, et engagés, animent toute l'année.

Les associations en 2024

**Association Communale de Chasse
Agréée de Cuvat**

Vincent PETTIER
vincent.pettier@wanadoo.fr

Amicale Boules de Cuvat

Jean-Claude LAVOREL
lavorel.rachex@orange.fr

Association des Parents d'Elèves (APE)

Amandine BAILLY
apecuvat@gmail.com

Chorale Nuances

Jocelyne DERUAZ
jjddru@yahoo.fr

Comité des Fêtes

Julien BARACH
comitedesfetescuvat@gmail.com

Cuvat Ciné Livres

Sylvie COESNON
cinelivres@cuvat.fr

**Echecs Tarot Cuvat
Echecs**

Gérard LAISSARD - Jean-François MIRALLES
jef.miralles@yahoo.fr
Jean COLOMB
74jeannot@gmail.com

Tarot

Graine d'animation

grainedanimation@gmail.com
www.grainedanimation.com

Moti'Voyages

association.motivoyages@gmail.com

Paroisse catholique

st-marc@diocese-annecy.fr

Souvenir Français

Henri MASSON
masson.h@mecatork.fr



Vie associative

Amicale Boules Cuvat



Venez jouer à la pétanque le mercredi et le samedi à partir de 14 h, au centre du village...

Bonne année 2024 !

Amicale Boules Cuvat

Jean-Claude Lavorel - 04 50 46 80 78



VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

VÉRANDA | EXTENSION

Tél. 04 50 45 94 84 - vie-veranda.com
558 route de Bellegarde, Sillingy-Epagny

Vie associative

ACCA de Cuvat

Je souhaite revenir sur diverses informations qui circulent dans la presse et dans les conversations.

Le renard fait partie des ESOD : Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts, une liste est dressée par le département et validée par le gouvernement. Cette liste est établie par période et est valable jusqu'en 2025.

Le renard qui bien présent dans notre commune n'est, contrairement à ce qui a été écrit dans certains journaux, pas chassable toute l'année par les membres de l' ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) mais limité aux 4 mois de période légale de chasse.

Il y a 2 exceptions :

Les personnes qui ont l'autorisation ESOD validée par le lieutenant de louveterie (nommé par le préfet) et la fédération de chasse. Elle est valable de la fermeture de la chasse (environ mi-janvier) jusqu'à fin Mars.

Les gardes particuliers et les piégeurs agréés qui ont le droit de régulation toute l'année suivant les espèces et la réglementation.

La chasse sur la commune de CUVAT est gérée par une ACCA qui adhère à une AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée) regroupant trois communes (Cuvat, La Balme de Sillingy et Sillingy) et adhérente à la fédération départementale des chasseurs de haute Savoie.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, il faudra avant tout passer un permis de chasse après une formation théorique et pratique sanctionnée par un examen, adhérer à notre ACCA et ensuite posséder une arme soumise à réglementation et déclaration auprès de la préfecture.

Nous avons un devoir d'accueil des jeunes chasseurs qui ont besoin d'encadrement et aussi des nouveaux arrivants qui souhaitent partager avec nous cette passion.

Pour information les jours de chasse sur CUVAT sont les jeudi, samedi, dimanche et jours fériés sur la période de mi-septembre à mi-janvier.

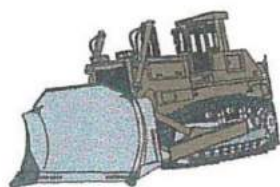
Bien cordialement

Vincent PETTIER

Président de l'ACCA de Cuvat et de l'AICA de la Mandallaz

ACCA Cuvat

Vincent PETTIER - vincent.pettier@wanadoo.fr



CHAPPAZ Yves TP
Travaux Publics et Privés
Terrassements V.R.D.

Maloux
151 Route du Cimetière
74350 ALLONZIER LA CAILLE
Tél. 04 50 44 42 52
Tél Portable 06 09 45 00 46
E-mail: chappazyvestp@orange.fr

Vie associative

Association des Parents d'Élèves

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901).
L'équipe est constituée de parents d'élèves motivés, volontaires, bénévoles et convaincus de l'intérêt de partager idées et compétences pour le bien de tous les enfants de l'école de Cuvat.

Nous participons à la vie de l'école, en collectant des fonds tout au long de l'année autour d'événements. Les bénéfices récoltés permettent d'apporter un soutien financier aux activités et sorties de l'école profitant ainsi à tous les enfants mais aussi de créer des moments conviviaux au sein de l'école et du village.

Exemples de financement pour 2023/2024

Ski de fond, ateliers danses africaines pour les maternelles, sorties culturelles et activités sportives...

Les temps forts de l'année 2023

Opération « agrumes »
1er Cross à Obstacle de Cuvat
Vide grenier avec distribution du panier de l'automne
Boum de Noël

Les événements à venir pour l'année 2024

Samedi 10 février : Carnaval et Spectacle d'Impro
Samedi 6 avril : Chasse aux œufs de Pâques
Dimanche 5 mai : Cross à obstacles
Vendredi 28 juin : Kermesse de l'école

Nous pouvons toujours faire plus et les idées nouvelles sont les bienvenues.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !
Votre participation est essentielle à la pérennité de l'association.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui soutiennent l'APE ainsi que l'équipe de la municipalité de CUVAT.



A très vite, ensemble pour les enfants de l'école de Cuvat !

On compte sur vous !

L'équipe APE



APE de Cuvat

Vous pouvez nous contacter par courriel
apecuvat@gmail.com

Et nous suivre sur Facebook APE CUVAT

www.facebook.com/apecuvat

Ou sur Instagram APE CUVAT

[instagram.com/apedecuvat](https://www.instagram.com/apedecuvat)



Vie associative

Chorale Nuances

La chorale se met au goût du jour : nous venons de créer une page Facebook **Chorale Nuances de Cuvat** où vous pourrez suivre nos activités au jour le jour. N'hésitez pas à aller y faire un tour, et **liker** nos publications !!

La chorale Nuances a fêté ses **30 ans** l'année dernière et continue son chemin en chansons et bonne humeur, forte d'une cinquantaine de choristes de tous âges, hommes et femmes. Nous chantons à 4 voix mixtes : *alti* pour les voix basses de femmes, *sopranos* pour les voix aiguës de femmes, *basses* pour les voix basses d'hommes et *ténors* pour les voix aiguës d'hommes.

Notre répertoire est très varié, avec une prédominance pour la chanson contemporaine française mais aussi les chants du monde, les chants sacrés, gospel, liturgiques etc.

Pendant la **saison 2022-2023**, nous avons donné **10 concerts**, à Cuvat ou dans d'autres églises des environs : Groisy, Sallanches, Pringy, Pers-Jussy, etc. Nous sommes même allés jusque dans le Jura.

Ces concerts sont souvent partagés avec des chorales amies et au moins une fois l'an donnés en faveur d'une association. Cette année, c'était France Alzheimer.

Nous animons depuis 3 ans le marché de Noël de Menthon Saint Bernard et au mois de juin dernier, nous avons également animé la messe à Cuvat avec La Messe aux Chapelles de Gounod. Et bien sûr, nous sommes toujours présents aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre ici à Cuvat.

Notre dernier concert « aux chandelles » du 3 décembre a été une belle réussite grâce aussi à la présence de la chorale d'enfants de Cuvat « Le Chant des possibles », dans une ambiance intimiste et chaleureuse.

Toutes ces prestations nécessitent bien sûr un travail sérieux et appliqué, mais toujours dans la bonne humeur et l'ouverture d'esprit.

La vie sociale prend également une place importante au sein de la chorale avec les anniversaires, les repas de fin d'année, la galette des rois, un voyage de découverte chaque année, toutes occasions de resserrer les liens entre nous.

Prochain rendez-vous à Cuvat : le **25 mai**, pour notre concert annuel.



Notre dernier concert « aux chandelles » du 3 décembre 2023

Chorale Nuances

Connaissez-vous le bonheur que procure le chant choral ? Non ?

Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Un nouveau cycle débute en janvier. Ce sera un vrai bonheur de vous accueillir.

Tout sera fait pour votre intégration dans la famille Nuances.

– Chef de chœur : Joël MICHEL - 04 50 62 01 37 - 06 89 88 54 70

– Présidente : Jocelyne DERUAZ - 06 80 00 44 89



Vie associative

Comité des Fêtes

2023 : une année festive !

Merci à vous tous de nous soutenir par votre présence, votre aide. Cela nous booste pour vous offrir des événements qui font vivre plus fort notre joli village !

Les dernières manifestations du comité

Loto | 18 mars 2023

Après 3 ans d'interruption nous avons eu le plaisir de vous revoir très nombreux. De lots conséquents étaient mis en jeu représentant une valeur de près de 6000€ : bons pour repas restaurants, objets de la maison et high tech... Le gros lot a été un bon d'achat de 1000€ pour un voyage.



Fête au village | 17 juin 2023

Une très belle journée ensoleillée pour une édition réussie grâce à votre présence en nombre. Les classiques étaient au rendez-vous : Tournoi de foot, de pétanque, concert, feu d'artifice, soirée endiablée. Cette année les animations étaient sous le signe du cheval avec des prestations de grande qualité de la compagnie *les Eternelles*.

Téléthon | 9 décembre 2023

Tous les bénéfices ont été reversés à cette association.

Prochaines manifestations à noter dans votre calendrier

- **Lundi 22 janvier 2024** - AG du comité des fêtes
- **Samedi 2 Mars 2024** - Loto
- **Samedi 15 Juin 2024** - Fête au village
Nous fêterons à cette occasion les **30 ans du Comité des Fêtes**. Comptez sur nous pour faire de cet événement une édition inoubliable !

Le comité des Fêtes recrute !

Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour venir nous rejoindre en tant que bénévole et/ou au sein du conseil d'administration.

On vous attend !



Comité des fêtes de Cuvat

Pour nous contacter : comitedesfetescuvat@gmail.com



Vie associative

Cuvat Ciné Livres

Cette année nous voulons insister sur l'engagement de nos bénévoles qui permet à la bibliothèque et au cinéma de fonctionner à Cuvat.

La bibliothèque peut ouvrir trois fois par semaine grâce aux 14 personnes qui se relaient pour les permanences.

Pour le cinéma, 6 personnes assurent la diffusion d'un film, choisi à l'issue d'un vote, une fois par mois. Grâce à eux, nous sommes heureux de pouvoir retrouver nos lecteurs et nos spectateurs très régulièrement.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous disposez d'un peu de temps libre !

En 2023 nous avons poursuivi notre politique d'achat d'ouvrages variés pour satisfaire nos lecteurs adultes. Cependant nous avons fait un effort particulier pour renouveler les albums, romans et BD destinés aux plus jeunes. Nous comptons 259 adhérents et nous avons effectué plus de 6400 prêts d'ouvrages adultes et enfants. Notre engagement est récompensé par une fréquentation régulière. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre très vite !
La cotisation annuelle est de 10 euros par famille.

Nous avons également proposé comme chaque année aux plus jeunes de participer au prix littéraire : « **La Vache Qui Lit** » et aux adultes de se plonger dans la lecture de 5 romans suisses et 5 romans français pour le Prix « **Lettres-Frontière** ».

Le jury était composé de 16 personnes à Cuvat, le meilleur score du département !!

Enfin, rappelons que vous pouvez jouer au **Scrabble** tous les vendredis après-midi, de 14h à 17h dans les locaux de la bibliothèque.

En 2024 ces manifestations se poursuivent, renseignez-vous auprès des bénévoles si vous voulez y participer.

Vous pouvez déjà noter qu'en mars aura lieu un spectacle dans le cadre de « **Bib en Scène** », dans la salle polyvalente, la date exacte vous sera transmise dès que possible.

La séance de Cinéma Plein-Air ayant connu à nouveau un grand succès, nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine séance début septembre !

Au plaisir de vous retrouver toujours plus nombreux à la bibliothèque et au cinéma !



Cuvat Ciné Livres

Permanences : mardi et jeudi 16h30-17h30, samedi 10h-12h

cinelivres@cuvat.fr



Vie associative

Echecs, Tarot Cuvat (ETC)

Le **Club Échecs & Tarot de Cuvat** vous propose deux activités tous les mercredis soir (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Cuvat.

19h00 - 20h00 Échecs pour tous

Dans la petite salle, adultes et enfants bienvenus



Vous connaissez les règles du jeu d'échecs ?

Venez nous rejoindre et animer vos fous, vos tours et autres cavaliers dans une ambiance conviviale !

Dès 20h00, les parties continuent avec les adultes présents s'ils le souhaitent.

20h00 - 22h00 Tarot

Dans la grande salle - Adultes



Parties ouvertes à tous les adultes qui souhaitent passer une soirée sympathique autour d'un jeu amical – mais sans concession : que le meilleur garde-contre et gagne !

Il est 20 heures. Votre roi est tombé... ?

Si vous bénéficiez de la double inscription,

vous pouvez tenter d'aller le venger en menant votre petit au bout !

Renseignements et Inscriptions

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Tarifs 2023 - 2024

Échecs seuls : 20€ / année

Tarot seul : 20€ / année

Échecs et tarot : 30€ / année



Pôle Echecs : Gérard Laissard - 07 82 78 27 87 - Jean-François Miralles - 06 35 47 72 55

Pôle Tarot : Jean Collomb - 06 19 37 70 30 - Henri Masson - 04 50 57 07 96



**Etablissements
bouchet**

**Charpente - Couverture - Zinguerie - Menuiserie
Ossature bois - Isolation
Travaux neufs et entretien**

N°650 ZI des Marais Sud - 74370 St Martin Bellevue
ets.bouchet74@orange.fr
Tél. : 04 50 60 39 49
Fax : 04 50 60 39 62

WebCom - 04 74 76 45 97

Vie associative

Graine d'animation

Graine d'animation a fêté ses deux ans.

Nous avons entamé une deuxième saison d'activité avec toujours plus d'activités et de bonne humeur !

Tout au long de l'année, l'association propose des loisirs sportifs et culturels aux petits comme aux grands.

Retrouvez-nous sur grainedanimation.com, et n'hésitez pas à vous abonner à notre newsletter afin d'être informés dès qu'une nouvelle activité, ponctuelle ou régulière, est lancée.

LES ACTIVITÉS 2023/2024

- Cours d'anglais**
Lundi et mardi 17h-17h45 / 18h-18h45
- Petit Pilates**
Lundi 17h - 17h45
- Danses africaines**
Mercredi 9h15-10h
- Arts plastiques**
Jeudi 17h-18h / 18h-19h
- Pilates adultes**
Lundi 18h-19h / 19h-20h
- Renforcement**
Mardi 19h-20h
- Cross Training**
Mercredi 18h30-19h15 / 19h15-20h
- Yoga**
Mardi 19h-20h15
- Qi Gong**
Mercredi 18h30 à 19h45

REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.GRAINEDANIMATION.COM

Graine d'animation

Pour nous contacter : grainedanimation@gmail.com

Vie associative

Moti'voyages

L'association **Moti'voyages**, créée en 2005, œuvre depuis plusieurs années afin de proposer à ses adhérents, des activités offrant une plus-value culturelle, linguistique, historique, artistique.....autour des valeurs d'échange, de partage, de bienveillance et de respect de l'autre, tout en favorisant l'estime de soi.

Pour l'année 2023/2024, l'association propose :

- Des cours d'**Éveil Musical**, le mercredi matin de 10h à 10h45 pour les enfants de GS et de CP.
- Des cours de **Chorale « Enfants »**, le mercredi soir de 17h à 18h pour les enfants du CE1 au CM2. Les enfants peuvent aller à la garderie de 16h30 à 16h55. Ils sont ensuite récupérés par notre intervenante musicale.



Les séances étaient dispensées depuis plusieurs années, par **Nathalie GOUDENOVE**, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant. Souhaitant se consacrer à d'autres projets, Nathalie a quitté l'Association à la rentrée 2023. Sa dernière intervention auprès des jeunes a été appréciée lors de la participation de la Chorale pour la soirée Cinébus en plein air du vendredi 8 septembre 2023. Nous la remercions infiniment pour ces belles années musicales passées à Cuvat.

C'est donc **Camille GAZON** qui assure désormais les cours d'éveil musical et de chorale. Camille est musicothérapeute et intervient aussi, en dehors de l'association, auprès de différents publics : jeunes enfants, personnes âgées et enfants en situation de handicap. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'Association Moti'voyages et la remercions d'ores et déjà pour son enthousiasme et son adaptabilité professionnelle.

Le groupe Éveil Musical est complet. Concernant la Chorale, les inscriptions sont toujours possibles avec un premier cours d'essai offert. Les chants sont diversifiés, modernes, originaux ou célèbres.....adaptés aux capacités et aux souhaits des enfants.

L'association Moti'voyages propose, ponctuellement durant l'année scolaire, des projets qui valorisent et agrémentent les activités musicales, notamment, des concerts en partenariat avec d'autres chorales du secteur ainsi que des échanges coopératifs avec différents publics. A ce jour, plusieurs projets sont en cours de réflexion. Nous pouvons déjà annoncer notre participation au concert du **dimanche 3 décembre 2023**, à 17h, à l'église de Cuvat, en première partie de la chorale des adultes Nuances.

Nous avons été contraintes, pour des raisons organisationnelles, de décliner l'invitation des membres du comité des fêtes pour notre participation au Téléthon le samedi 9 décembre 2023. Nous les remercions pour leur proposition et espérons que cette noble cause rencontrera un franc succès.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une belle année musicale.

Moti'voyages

association.motivoyages@gmail.com

Sonia TISSOT - 06 84 15 65 18 - Magali GERVAIS - 06 14 75 65 76

Vie associative

Paroisse Saint Marc du Parmelan

La paroisse catholique Saint-Marc, dont Cuvat fait partie (au même titre que Pringy, Argonay, Villaz et Nâves) met en œuvre depuis 5 ans son projet paroissial : « *Devenons une communauté plus fraternelle qui partage la joie de croire à la Parole de Jésus-Christ et qui témoigne de l'amour de Dieu !* » Dans les faits : plus de convivialité, de moments festifs, de lieux de rencontre ...

Le **ThéOcafé**, deux samedis par mois de 10h à 12h ouvre ses portes pour un moment de partage et de gourmandise à la maison paroissiale de Pringy. Le verre de l'amitié est proposé après chaque messe pour favoriser la rencontre.



Les **dimanches de la Parole** accueillent les enfants du caté et de l'éveil à la foi, en divers ateliers et pour des temps communs comme la célébration de la Parole ou la messe avec la communauté. Pendant la période de l'Avent les enfants du CM1 organisent la désormais traditionnelle action **Héros de la solidarité** en collectant des denrées à redistribuer aux sans-abris par l'Ordre de Malte lors des maraudes nocturnes. Pendant le Carême, ils confectionnent des soupes qu'ils proposent pour l'opération « bol de soupe » participant ainsi au financement de l'action solidaire de la paroisse auprès des plus démunis.

Toutes les informations sont disponibles sur le site web de la paroisse :

www.diocese-annecy.fr/st-marc, ainsi que la possibilité de s'inscrire à une newsletter gratuite.



Paroisse Saint Marc du Parmelan

Maison paroissiale, 46 rue de Champ Guarguan 74370 PRINGY

st-marc@diocese-annecy.fr

04 50 02 58 36



Vie associative

Le Souvenir Français

Objectifs de notre association

Le Souvenir Français collecte des fonds destinés à l'entretien et au fleurissement des tombes militaires (cimetière de Morette, carrés militaires dans les cimetières de village, monuments aux morts).

Il œuvre aussi pour organiser des voyages pédagogiques au profit des enfants de nos écoles (à Izieu, au Fort Montluc, à Nantua – Cerdon).

Moyens financiers en 2022

Recettes des quêtes de Toussaint devant les cimetières de village :

1575 €uros pour la dizaine de communes dépendant du responsable (Mr CHERPITEL), dont 347 €uros pour Cuvat.

500 €uros de cotisations des adhérents et dons de particuliers.

Dépenses de fleurissement des tombes 255 €uros

Dépenses de transport en faveur des scolaires 1775 €uros.

Le comité local du Souvenir Français me charge de remercier chaleureusement les généreux donateurs de Cuvat qui ont répondu très largement à l'appel de notre organisation.

Sans vous, nous ne pourrions pas réaliser les actions prévues en 2024.

Distinction

Lors de la prochaine assemblée générale de notre association, le Cuvetin Michel BOUVET se verra remettre la médaille de vermeil avec bélière. Cette distinction permettra de reconnaître les mérites de Michel qui a collaboré à nos différentes manifestations pendant de longues années.

Pour Cuvat, Michel a notamment organisé le voyage de 37 scolaires à Verdun et participé largement à la collecte des fonds nécessaires. Des adultes de Cuvat gardent le souvenir de ce jour.

Félicitations Michel !

Henri MASSON

MAD BY MEIA

**Agencement sur mesure,
Architecture d'Intérieur, Création d'ambiance**

Cuisine – Salon – Canapé – Dressing – Lit – Matelas
Bureaux – Commerces

9 rue des Glaises,
74 350 Villy-le-Pelloux
+33 4 50 08 71 64
contact@madbymeia.com
www.madbymeia.com

Instagram Facebook LinkedIn Pinterest

QR code

Dossier élections européennes 2024

Seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct, le Parlement européen constitue l'un des principaux fondements démocratiques de l'Union Européenne.

Voter aux élections du Parlement européen, c'est choisir ceux qui prendront des décisions importantes au quotidien :

- En tant qu'organe législatif de l'Union européenne, le Parlement peut être considéré comme « la voix des citoyens » dans l'UE : conjointement avec le Conseil de l'UE (composé des ministres des 27 États membres), il décide des actes législatifs qui ont un impact sur le quotidien des Européens, comme la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs, l'environnement et la plupart des secteurs de l'économie.
- Le Parlement vote le budget annuel de l'UE établi avec le Conseil. Il peut ainsi exercer son droit d'adoption ou de rejet global du projet budgétaire qui lui est présenté.
- Le Parlement exerce un contrôle démocratique sur les institutions de l'Union.
- L'approbation du Parlement européen est aussi nécessaire pour la plupart des accords internationaux passés par l'UE. Le Parlement européen contribue aussi à façonner la politique de développement et d'aide humanitaire de l'UE.
- De plus, depuis 2014, le scrutin européen a un impact décisif sur la désignation du Président de la Commission européenne : selon le traité de Lisbonne, le président de l'exécutif européen peut désormais être la tête de liste du parti majoritaire aux élections européennes. Au moment du vote, les électeurs choisissent donc non seulement une liste de députés, mais ils expriment aussi leur préférence pour un candidat à la présidence de la Commission.

Les élections, concrètement

Le Parlement est composé de 705 députés européens, qui ne siègent pas par nationalité mais par groupes politiques transnationaux (il y en a 8 actuellement) et travaillent en commissions techniques sur l'ensemble des domaines de compétences de l'UE.

Les députés européens sont élus tous les cinq ans au suffrage universel direct à un tour.

Chaque électeur devra choisir une liste parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques, chaque liste devant compter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir.

Les candidats sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne.

De ce fait :

- Les listes ayant obtenu au moins 5% des votes ont un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix,
- Les sièges sont attribués aux candidats selon leur ordre sur chaque liste.

Comment voter

Les conditions pour voter :

- Être Français,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Disposer de ses droits civiques,
- Être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 3 mai 2024.

Les conditions pour les citoyens européens vivant en France qui veulent participer à l'élection des représentants français :

- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Disposer de ses droits civiques en France et dans son pays d'origine,
- Être inscrit sur une liste électorale complémentaire dans sa commune de résidence,
- S'engager à ne voter qu'en France.

Prochaine élections européennes le **dimanche 9 juin 2024**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du parlement européen :

elections.europa.eu/fr/



Quizz des oiseaux

Les oiseaux rapprochent les personnes de la nature. Ils ajoutent de la beauté, du son et de la couleur à notre monde.

Ces dernières années plus de 80 espèces différentes d'oiseaux ont été observées à Cuvat. Saurez-vous reconnaître les espèces familières suivantes ?



1



2



3



4



5



6



7



8

Sur 30 ans, la **population d'oiseaux a chuté de 30% en France**. Voici quelques moyens simples de contribuer à leur protection :

- **Fournir de la nourriture en hiver** en installant des mangeoires à oiseaux dans votre jardin ou sur votre balcon et en les remplissant régulièrement de mélanges de graines (Tournesol, noix, arachides bio...), de boules de graisse sans filet, de fruits.
- **Placer des abreuvoirs** peu profonds avec de l'eau dans votre jardin, en vous assurant de les maintenir propres et avec de l'eau fraîche changée régulièrement.
- **Créer des habitats adaptés** en plantant des arbres et arbustes variés et d'espèces locales dans votre jardin pour fournir des sites de nidification et de la nourriture aux oiseaux. La tonte raisonnée est l'action de laisser une partie de la pelouse à l'état sauvage une partie du printemps dans le but de favoriser la biodiversité.
- Préférer des méthodes de lutte biologique pour protéger votre jardin et **éviter l'utilisation de pesticides** qui peuvent empoisonner les insectes dont se nourrissent les oiseaux.
- **Prévenir les collisions avec les vitres** en utilisant des autocollants anticollision sur les fenêtres pour éviter que les oiseaux ne se heurtent aux surfaces vitrées ou en laissant les rideaux ou stores à moitié tirés.
- **Protéger les nids** durant la période de nidification. N'entreprenez pas de travaux sur vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet. La coupe pourra attendre la fin de l'été.
- **Soutenir des organisations de conservation**. Par exemple, la Ligue de Protection des Oiseaux de Haute-Savoie agit pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature. Elle lutte contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation à la protection des oiseaux et à la préservation de la biodiversité : <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/haute-savoie/>.
- Et si vous voulez aller plus loin, vous pouvez vous entraîner à reconnaître le chant des oiseaux depuis le site acoustoc.vigienature.fr

Cette page a été réalisée grâce à la Ligue pour la Protection des Oiseaux
LPO DT Haute-Savoie : 04 50 27 17 74



Réponses
1. Le rouge-gorge - 2. La mésange bleue - 3. Le pic Epeiche - 4. Le Milan royal - 5. L'hirondelle - 6. Le rougequeue noir - 7. Le moineau domestique - 8. Le merle.

Dossier plan d'adressage

Le projet de la révision des adresses postales - Loi 3DS

Pourquoi ?

- Obligation de réviser l'adressage communal et de certifier les adresses, en respectant un référentiel normé issu de la loi 3DS
 - L'adressage permet le fonctionnement de nombreux services :
 - > Rapidité d'intervention des **services d'urgence**
 - > Efficacité des services de livraison
 - > **Optimisation des services** : collecte des déchets, services à domicile, déploiements des réseaux de l'eau, télécoms...
 - > Déplacements facilités grâce à la mise à jour des données GPS
- ⇒ Certaines adresses devront peut-être être modifiées :
- **Information envoyée aux services de l'État** lors de la saisie de la BAN (Base Adresse Nationale) par la Commune
 - **Courrier d'information** envoyé à chaque administré concerné par un changement d'adresse
 - Changement d'adresse aux principaux organismes publics et privés facilité grâce au site officiel www.service-public.fr

Pour information, aucune donnée personnelle n'est transmise.

Guide de bonnes pratique de votre boîte aux lettres

Pour rappel, toute habitation doit disposer d'un point de raccordement précis qui doit impérativement faire l'objet d'une demande auprès des services courrier de La Poste.

La boîte aux lettres doit être située en **limite de propriété, en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique**. Elle doit être positionnée à un niveau accessible aux véhicules automobiles conformément à l'arrêté interministériel n° 1802 du 29 juin 1979 : « *l'implantation des équipements doit s'effectuer à l'adresse indiquée et au niveau accessible aux véhicules automobiles* ». Elle doit se situer hors de portée des chiens lors du passage du facteur.

Pour un lotissement, un hameau, un quartier ou dans une zone reculée, les boîtes aux lettres pourront être regroupées en batteries de boîtes aux lettres normalisées. Le matériel peut être implanté sur des terrains privés **avec accord préalable du propriétaire**. L'installation peut être faite sur la voie publique **avec accord préalable d'occupation des lieux par la collectivité publique**.

L'arrêté n°1802 du 29 juin 1979 rend obligatoire l'installation de boîtes aux lettres normalisées pour toutes les constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire postérieur au 12 juillet 1979 à raison d'**une boîte par logement**. À défaut, les objets de correspondance risquent d'être mis en instance au bureau de Poste de rattachement.

L'identification de votre boîte aux lettres



Le **nom**, ou les noms, ainsi que le **numéro de maison**, ou d'appartement, **doivent être inscrits de façon lisible** afin de permettre d'identifier, sans erreur, le destinataire du courrier.

Tribune libre

*La tribune libre est l'expression de la liste minoritaire.
La teneur des textes de ces pages n'engage que la responsabilité des auteurs.*

Cuvat : bien vivre ensemble

REUNION PUBLIQUE

(Organisée en catimini un soir de Coupe du monde de rugby)

Nous regrettons

- le manque de publicité pour les habitants (Pas un mot sur la gazette?)
- le peu de temps accordé à un sujet majeur : la rénovation de notre Mairie et le sondage/pétition plébiscité par les citoyens, l'hésitation à instaurer un dialogue sur ce thème et la crainte de faire participer démocratiquement les habitants à l'élaboration d'un projet.

Déroulement du débat.

Mme le Maire a énoncé les réalisations du mandat. Plantation de 150 arbustes, gratuité des "sac à crotte", création du registre du personnel, classement des archives, badge d'accès aux salles, étude de l'aménagement du centre bourg, réfection de l'aire de jeux, création d'un dépôt de déchets verts, mise à jour du site Web, remplacement des menuiseries (salle communale). Rien de bien passionnant !

Sujets évoqués par les participants

Pour ne commenter que les sujets qui vous tiennent à cœur, nous rappelons succinctement les thèmes évoqués :

La mise en place du coefficient familial pour la contribution au cout des repas. Comme ce cout est de 12 euros, la commune aide toutes les familles. Le barème est révisable annuellement. Nous approuvons.

L'attribution de terrains communaux à des maraichers. Nous aurions apprécié que les agriculteurs qui avaient postulés verbalement soient prévenus de l'ouverture de l'appel d'offres sur le Web.

Les sujets qui appellent plus de commentaires :

- la route de Promery. Servant de délestage de la départementale et de l'autoroute, elle n'est sécurisée ni pour les piétons ni pour les cyclistes. Un schéma routier a été étudié et testé cet été. Pour dévier la circulation, le parcours passe devant l'école!!!. La prochaine version arrive.....
- réfection de la mairie. Les conditions de travail, la configuration et l'isolation des locaux nous imposent des travaux. Le projet prévoit de créer une nouvelle salle pour libérer la salle actuelle à l'usage exclusif des associations. Nous aurons une salle pour l'accueil des 11 conseils et 5 mariages par an. Faut-il construire une nouvelle salle pour cela ? Les associations disposeront bientôt du nouveau périscolaire. Alors une 3ème salle. Pour un million d'euros à notre avis NON. Contrairement aux affirmations, le budget communal ne suffit pas. (Voir ci-dessous). Nous devons vendre des terrains. Cet investissement nous contraindra à l'abandon d'autres projets par manque de financement. Des arbitrages seront inévitables.
- Quel est le budget communal ? Réponse laconique de Mme la maire : 2.2 millions d'€. La question appelait une précision. Que reste-t-il en fin d'année ? Voici la réponse. En 2021, le solde est négatif de 50 K€. En 2022, positif (400 K€), Alors tout va bien ! Compte tenu de la baisse des dépenses de voirie (150 K€) et d'une recette anticipée (310 K€ emprunt pour l'achat d'un local commercial), le bilan 2022 est à peine équilibré.. En 2023, la prévision est excellente grâce à la vente de terrain (651K€). Les nuages se profilent à l'horizon 2024. Il faudra assumer le paiement du local commercial (308 K€), l'annuité de remboursement de l'emprunt (30 K€), le début des travaux de la mairie (une partie des 1000 K€) et le solde de la construction du périscolaire (1300 k€). Notre capacité d'auto-financement sera alors nulle. Que deviendront les promesses de futurs travaux ? Nous avons sollicité vos signatures pour notre pétition en étant conscient de la situation financière délicate dès 2024. Malgré son succès, elle n'a pas suscité la moindre remise en question de la municipalité.

Philippe CLERJON, François RIGNOT, Henri MASSON

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE


04 50 46 04 66


contact : lavorelcontrole@autosur.com
 Fax : 04 50 46 04 68
PAE 74350 ALLONZIER LA CAILLE



PORTES & FENÊTRES


UNE VUE SUR
 L'EXCELLENCE



DEPUIS  40 ANS

ALLONZIER-LA-CAILLE
 DOUVAINE
 04 50 46 87 20

ecothermweb.fr

 **FINSTRAL** DÉPOSITAIRE EXCLUSIF

ECOTHERM
 PORTES & FENÊTRES

Infos pratiques

MAIRIE DE CUVAT

Ouvert le lundi de 9h00 à 11h30, le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00

04 50 46 86 69
bienvenue@cuvat.fr

SERVICES PÉRISCOLAIRES

04 50 62 06 78
cantinegarderie@cuvat.fr

ÉCOLE DE CUVAT

04 50 46 82 07

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

04 50 08 16 16

DÉCHETTERIE DE CRUSEILLES

04 50 32 16 30

URGENCE DU SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES

06 25 90 68 65

ÉNERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Permanence 24/24)

04 50 27 28 96

GENDARMERIE DE MEYTHET

04 50 24 52 40

GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY

04 50 68 89 60

POMPIERS

18

SAMU

15

AMBULANCE (Service d'urgence)

04 50 22 07 77

ASSISTANTES SOCIALES

04 50 33 23 89

ARCHITECTE CONSULTANT à la CCPC

04 50 08 16 16

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

04 50 44 09 45

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

04 50 44 05 24

SPA MARLIOZ

04 50 77 82 40



**TOUT
FAIRE**

**JEAN REVILLARD
MATERIAUX**

**RÉNOVER, CONSTRUIRE,
AMÉNAGER**

Route des Dronières - 74350 CRUSEILLES
Tél. : 04 50 44 11 08
Email : jrevillard@revillardmateriaux.com